

FICHE “Mission”
RÉFÉRENT GROUPE DE TRAVAIL
1 à 2 référents par GT

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Orléanaise

Nom de la thématique <i>Préciser si cette mission est rattachée à l'ACI</i>	
Nom du Groupe de travail	
Date de validation du GT (pour les nouveaux GT), de la thématique par le Conseil d'Administration	
Prénom, NOM et profession du/des référent(s) du groupe de travail : maximum 2 référents par GT	
Descriptif et objectif(s) du groupe de travail :	

<p>Action(s) menée(s) par le groupe de travail : Validation par le CA :</p>	
<p>Fonctions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser la fiche « Référent(s) groupe de travail » à chaque modification en lien avec la chargée de mission et la directrice - informer la chargée de mission et la directrice des dates de réunion (en visio ou en présentiel) et réserver la salle auprès du secrétariat - Participer au groupe de travail et animer le groupe en présentiel ou en visio avec un minimum de 2 personnes - Assurer au fil de l'eau la cohérence des actions menées au sein du groupe de travail - Réunir au moins 2 fois par an les membres du groupe de travail - Contribuer à la mobilisation des professionnels de santé au sein du GT : mise en œuvre d'actions, présence lors d'évènements de la CPTS'O (AG, soirée des adhérents, etc...) - Participer à la conception et à la mise en œuvre des actions au sein du groupe de travail - Proposer l'amélioration de la fiche action de son groupe de travail en lien avec la chargée de mission et la directrice - Participer à l'élaboration du budget des actions menées par le groupe de travail et en assurer le suivi en lien avec la chargée de mission et la directrice - Participer à l'élaboration du planning prévisionnel des actions en lien avec l'équipe administrative de la CPTS'O - Définir l'ordre du jour des réunions et s'assurer de la rédaction d'un compte-rendu pour chaque réunion du groupe de travail - Valider les comptes-rendus des réunions du groupe de travail (s'assurer que le CR est conforme aux échanges et décisions prises)

*Fiche Référent groupe de travail V2 du 29/03/2024
modifiée le 05/02/2025, présentée et validée par CA le : 06/02/2025*

	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'avancée des actions et rendre compte, à la chargée de mission et à la directrice, des avancées/difficultés du groupe de travail et des actions menées - Organiser régulièrement un point de situation avec l'équipe administrative de la CPTS'O concernant la Com du GT afin d'informer les adhérents de la CPTS'O via le site Internet ou tout autre moyen de communication (Réso Pro, réseaux sociaux, mail, etc...) - Sur sollicitation des co-présidentes, assurer <u>par délégation</u> une représentation de la CPTS'O auprès de partenaires, instances, etc... - Sur sollicitation du C.A., présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire un bilan d'activité de son groupe de travail
Accompagnement	<p>Sur sollicitation, l'équipe administrative de la CPTS'O (principalement la chargée de mission et la directrice) peut être présente au cours de réunions pour évoquer les étapes de concrétisation des actions</p> <p>Par ailleurs, elle a vocation à fournir si besoin un accompagnement méthodologique, de gestion de projet et stratégique.</p> <p>Un tel accompagnement doit par sa nature être anticipé dans le temps afin de permettre à l'équipe administrative de préparer et déployer le soutien nécessaire et se rendre disponible.</p>
Indemnisation	<p>Forfait annuel de 1 200 € à compter du 1/01/2025 (règlement pour moitié en juin et décembre de l'année) justifié par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'animation du GT - la relecture des CR des réunions du GT - les heures de travail en dehors des réunions - la charge mentale - l'implication

- Les réunions des référents des GT et les salariées de la CPTS'O en lien avec le GT (réunion bilan N-1, réunion de préparation des indicateurs ACI, réunion pour développer de nouvelles actions, etc...)

Si 2 référents pour 1 GT, les 1 200 € seront partagés entre les 2 référents

Au fil de l'eau, le référent GT transmet à la secrétaire administrative et assistante comptable ainsi qu'à la chargée de mission de la CPTS'O la liste d'émargement précisant les horaires de la réunion et un compte-rendu de son activité en lien avec le GT (appels, réunions, rencontres ...) + copie du mail d'envoi à la directrice

Précisions :

Pour chaque groupe de travail, il convient d'avoir un référent GT et au maximum 2 référents

Préconisation :

Afin d'assurer la qualité de l'animation des réunions du groupe de travail ainsi que l'exhaustivité des comptes-rendus réalisés, il est préconisé d'élire au début de chaque réunion un/une secrétaire de séance qui aura pour mission de rédiger le compte-rendu qui sera validé par le référent GT

Fait à Orléans, le

Prénom, NOM et signature du/des référent(s) du groupe de travail